



**Comité de Suivi de la  
Stratégie de Gestion des Zones Humides (CS-SGZH)  
Comité de Pilotage Natura 2000  
Sites « Complexe lagunaire de l'étang de Salses-Leucate »**

**Compte rendu de la réunion du 19mars 2019  
A Saint-Laurent-de-la-Salanque – 14h30**

**Personnes présentes :**

ALBA Marie-Claude, mairie de St-Laurent-de-la-Salanque  
AUGA BASCOU Thierry, PNM Golfe du Lion  
BECEIRO Thierry, Cave Arnaud de Villeneuve  
BELBEZE Bernard, ACCA Salses-le-Château  
BERNADET Pierre-Marie, association Charles Flahault  
BORIE Dominique, Brigade Nautique de Leucate  
CALVELLI Philippe, Mairie de Salses-le-Château  
CAUVIN Jean-Raymond, ACCA Salses-le-Château  
COURMONT Lionel, CEN  
DALLA NORA Margot, Chambre d'agriculture 66  
DUC Gael, Les poissons du soleil  
DUMEUNIER Vincent, CD 11  
ESCARE André, mairie de Salses  
FAJULA Tristan, Agenda 21 Saint-Laurent-de-la-Salanque  
FONBONNE Laurence, RIVAGE  
FONTENEAU André, AFB  
GAMEZ Jean-Luc, DREAL Occitanie  
GAUDEL Marie-Christine, DDTM66/DML  
GILABERTE Nathalie, FDC66  
GILOT Fabien, G. O. R.  
GINESTE Hélène, DREAL Occitanie  
GOT Alain, mairie de Saint-Laurent-de-la-Salanque  
GRITTI Clara, RIVAGE  
LAWERMAN Isabelle, Nature Barcarès Pluriel  
MAILHEAU Marie, RIVAGE  
MIRANDA Alain, Brigade Nautique de Leucate  
MIVIERE Roland, PMM  
MONNEROT Pascale, mairie du Barcarès  
NOEL Jean-Alexis, RIVAGE  
PALAU André, EID Méditerranée  
PASQUET Benoît, DDTM 66  
PENSEC Violaine, Grand Narbonne  
PROVENSOL Katia, DDTM 11  
ROBERT Julien, RIVAGE  
ROCA Joseph, Prud'homie du Barcarès  
ROQUES Christine, Association ECCLA  
SABENCH Aurore, mairied'Opoul-Périllos  
SATABIN Laurent, DDCS66,  
TOULET François, SMBVA

**Personnes excusées :**

ALENGRY Christelle, Chambre d'agriculture 66  
PY Michel, RIVAGE  
NAVARRO Charles, FDC 66  
BOSC Nadine, Agence de l'Eau RM&C  
BRISSAUD Adeline, SM PNR Corbières Fenouillèdes  
ALQUIE Agnès, Chambre d'agriculture 11  
SANTANAC Stéphane, SIVOM Corbières Méditerranée  
RIBOT Murielle, Région Occitanie  
ARGANION Olivier, CBN Med  
COSTE Alain, Agence de développement touristique de l'Aude  
PEREZ Mathieu, PMM  
BARRE Nathalie, Pôle relai lagunes méditerranéennes  
TAPIN Jérémie, ONF 11/66  
AMIEL Vanessa, CD66

**Pièce jointe** : Procès-verbal de séance, Diaporama présenté

**Ordre du jour** :

- Les Zones Humides : bilan d'activité 2018
- Avancement de la démarche
- Plans de Gestion spécifiques
- Actions Transversales
- Natura 2000 : bilan d'activité 2018
- Les actions de gestion des espaces naturels
- Mesures agro-environnementales et climatiques
- Bilan des actions diverses
- Les inventaires scientifiques
- Actions de communication
- Programmation 2019 (SGZH et DOCOB)

Ouverture de la réunion par Monsieur Alain GOT, maire de Saint-Laurent-de-la-Salanque, vice-président de RIVAGE, Président du COPIL Natura 2000 des sites du complexe lagunaire de Salses-Leucate, et membre du bureau de la Commission Locale de l'Eau, qui souhaite à ces titres, la bienvenue aux participants. Monsieur GOT présente l'ordre du jour et fait part de son souhait de continuer à poursuivre les différentes actions mises en œuvre dans le cadre des deux démarches.

Les bilans des deux démarches sont présentés. L'ensemble du contenu de ces interventions ne sera pas retracé dans ce compte rendu. Seules les remarques et questions faites par les auditeurs sont consignées.

Roland MIVIERE, gestionnaire de sites naturels de Perpignan Métropole indique que sur la Soulsoure, suite au constat de dégradation du platelage installé récemment, un dispositif anti franchissement sera installé pour contraindre l'accès des véhicules terrestres à moteur. Il complète en indiquant que deux sentiers de découverte sont envisagés, ils permettront de créer un lien thématique entre les sites de la Sagnette et de la Soulsoure. Un projet de visite guidée pour le conseil municipal est également à l'étude. Concernant la présentation du suivi « herbier » sur le site de Salses Leucate, Monsieur MIVIERE indique observer les mêmes fluctuations sur l'étang de Canet.

L'association ECCLA réagit à la présentation des actions réalisées sur la mare de Port Leucate et s'interroge sur l'absence d'action prévoyant l'évacuation des gravats présents dans la mare. RIVAGE indique qu'effectivement aucune action de travaux lourds n'a été prévue dans le cadre de ce plan de gestion. Concernant la rétention des eaux usées avant arrivée dans la mare, RIVAGE indique que plusieurs bassins d'orage ont été aménagés le long de la route bordant la mare. Madame ROQUES (association ECCLA) informe le syndicat sur la dégradation de nombreux aménagements situés sur le site de la Caramoun à Leucate. Elle complète sur le même site en indiquant qu'elle observe la circulation de nombreux engins motorisés hors piste, ce qui engendre une dégradation importante des habitats et ce malgré la mise en place des aménagements issus du contrat Natura 2000 de 2012.

Le Conseil Départemental de l'Aude indique la possibilité de mise à disposition d'éco-compteurs permettant d'estimer la fréquentation d'un site. Concernant la mise en place de sentiers de découverte sur le département des PO, Monsieur DUMEUNIER s'interroge sur leur création. RIVAGE indique prévoir des sentiers sur chacun des sites faisant l'objet de plans de gestion. Le GOR complète en indiquant que certains sites ne s'y prêtent pas et qu'il convient de ne pas prévoir ce type d'aménagement sur des secteurs très sensibles.

Monsieur Belbèze de l'ACCA de Salses-le-Château indique que les nuisances des ragondins sont visibles sur le secteur des grandes sagnes. Il déplore que certains secteurs, moins accessibles ne fassent pas l'objet de piégeage par la FDC 66. Il rappelle également l'importance et l'urgence d'intervenir sur la gestion hydraulique des Sagnes d'Opoul et des grandes Sagnes. Actuellement le site se salinise (la question des portes des graus est posée). RIVAGE assure que le plan de gestion des Sagnes d'Opoul est en cours de réalisation et reste conscient de l'intérêt des Grandes Sagnes, cependant il faudra réaliser le premier plan de gestion avant de se lancer dans le second.

Madame GINESTE demande des précisions sur la prise en compte des zones humides dans les documents d'urbanisme. RIVAGE rappelle l'accompagnement des communes effectué dans le cadre des révisions des documents d'urbanisme (PLU, PLUi, etc.). Un focus est fait sur la commune de Saint Laurent de la Salanque pour

saluer leur démarche et la prise en compte des enjeux environnementaux qui a permis le classement des milieux humides en zones Nzh dans le PLU.

L'association Nature Barcarès Pluriel interroge le syndicat sur les actions spécifiques prévues sur le site des Dosses. Il est indiqué que plusieurs projets de compensation visent les Dosses notamment par le décroustage de l'îlot des Brigantins et de l'ancienne piste de kart.

Monsieur DUC de la piscicultures de Font Dame demande des précisions sur les méthodes d'entretien réalisées sur le site compensatoire ASF. RIVAGE précise que le site en question est déconnecté hydrologiquement du système alimentant la pisciculture mais propose de faire une visite de terrain pour présenter le travail réalisé.

Monsieur BARNADET, de l'association Charles FLAHAUT s'interroge sur la gestion des espaces naturels au nord du Communal en lien avec la singularité des habitats naturels que l'on peut retrouver sur ce secteur. RIVAGE indique que le plan de gestion du Communal est en route mais que pour la zone en question, des problématiques foncières sont recensées.

Aucune autre remarque n'est formulée.

Monsieur GOT remercie les participants de leur implication et clôture la séance en rappelant l'importance de poursuivre la concertation dans le cadre de ces deux démarches.

L'opérateur local, le syndicat RIVAGE Salses-Leucate, reste à la disposition de tous les participants pour tout renseignement complémentaire.

La séance est levée.

**GOT Alain,**  
Président du COPIL Natura 2000  
Vice-Président de RIVAGE



A handwritten signature in black ink that reads 'Alain Got'. The signature is written in a cursive style and is positioned to the right of the circular logo.